noblement fait leur devoir durant l'absence de nos soldats en surveillant les intérêts et en pourvoyant aux besoins des différentes compagnies de volontaires parties pour la guerre. Le proposeur de l'adresse a parlé de la consolidation des provinces de l'Australie. Il est agréable pour les Canadiens de savoir que l'Australie, qui était, je crois, divisée autrefois en cinq colonies, va se consolider et se former en une vaste confé-J'ai raison de croire qu'il sera avantageux de faire le commerce avec l'Australie dans ces nouvelles conditions économiques. Sous ce rapport il y a eu autrefois de grands obstacles à surmonter en raison des différences qui existaient entre ces cinq colonies. Chaque colonie avait son système de chemins de fer, de sorte qu'il était presque impossible de mettre en communication directe les différentes colonies, de transporter les marchandises et les voyageurs sans transbordement, comme la chose se fait au Canada. En raison de la différence qui existait entre les voies ferrées, les voyageurs et les marchandises ne pouvaient être transportées que jusqu'à la frontière de chaque colonie, et cet état de choses paralysait tous les genres d'affaires.

Je n'ai aucun doute que l'établissement de la confédération australienne amènera la consolidation du tarif et l'adoption d'un système de chemins de fer de largeur uniforme, développera considérablement le commerce et contribuera beaucoup à l'acroissement des affaires entre l'Australie et le Canada. Tout indique que la nouvelle confédération devra sans aucun doute adopter un tarif général qui devra probablement différer bien peu de celui du Canada.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: Ecoutez! écoutez!

L'honorable M. JONES: J'espère que l'Australie donnera à la Grande-Bretagne le chaîne qui ceinture le globe.

est déjà en vigueur. Je puis dire que la Nouvelle-Galles du Sud est, à proprement parler, une colonie libre-échangiste. Si je comprends bien, le Canada a été invité à se faire représenter à l'ouverture du parlement australien. J'espère sincèrement que le Canada acceptera l'invitation; qu'il ne manquera pas d'y envoyer un représentant, et que sir Wilfrid Laurier, le premier ministre, devra arranger les choses de manière à pouvoir aller représenter le Canada à l'ouverture du premier parlement de la confédération australienne. S'il pouvait le faire, il servirait grandement les intérêts du Canada. Nous félicitons l'Australie d'avoir travaillé à sa consolidation et d'avoir en cela, jusqu'à un certain point, copié le parlement canadien. J'espère grandement, comme l'indique le discours du trône, que le câble transpacifique, cet anneau indispensable de la chaîne qui doit relier notre commerce et notre industrie à l'industrie et au commerce de l'Australie, sera dans un prochain avenir un fait accompli. On a dit ici que Son Eminence Royale le duc de Cornouailles et de York a l'intention de se rendre en Australie pour assister à l'ouverture de son premier parlement. J'ai compris, en lisant les journaux, que malgré le deuil dans lequel il a été plongé, le duc se rendra en Australie. J'espère qu'il s'y rendra, et j'espère aussi qu'il acceptera l'invitation qui lui a été faite de visiter le Canada au retour de ce lointain pays, afin de pouvoir en juger de la manière la plus favorable, en le parcourant de l'ouest à l'est, c'est-à-dire d'un océan à l'autre. C'est un plaisir pour nous de savoir qu'en faisant un pareil voyage le duc d'York devra faire le tour du monde. La chaîne des possessions anglaises, qui constituent l'empire britannique, aura atteint toute sa longueur, et nous sommes heureux que le Canada soit l'anneau le plus grand de cette infrangible Espérons traitement de faveur que le Canada a jugé aussi que dans un prochain avenir le duc à propos de lui accorder. J'espère aussi que d'York pourra visiter l'Afrique australe afin ce traitement s'étendra au Canada, et je de consolider les différentes colonies ansuis heureux que nous ayons déjà dans glaises qui s'y trouvent par une grande nos statuts une loi qui permet au gouverne- confédération dont les habitants seront heument canadien d'accorder à l'Australie les reux et satisfaits comme ceux du Canada mêmes avantages, au point de vue du tarif et de l'Australie. Il est aussi question de préférence, que nous offrons à la Grande- dans le discours du trône de l'Exposition Bretagne et à quelques-unes de ses colonies. de Paris, et je suis heureux de vous Au fait, je crois qu'en ce qui concerne la dire, d'après mon expérience personnelle, Nouvelle-Galles du Sud le tarif de préférence que je suis certain que les Canadiens

Hon. M. JONES.